

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés : 5 - CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaique Mireille à Mayot Marc –
Ladaique Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul

Délib. N° 2013-201

Objet : Contrat défibrillateurs

Vu le projet de contrat de maintenance « tranquillité » proposé par la société DEFIBFRANCE pour
l'entretien des 2 défibrillateurs automatisés externes Lifeline Defibtech installés dans la commune.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide d'accepter ce contrat aux conditions prévues à l'article 4 « Tarification » du contrat à compter du
1^{er} Juin 2013.

Autorise le Maire à signer ce contrat.

Unanimité

Transmis le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire.

Affiché le :

Pange, le

Le Maire :

Marc .Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine -LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: 5 - CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaique Mireille à Mayot Marc –
Ladaique Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul

Délib. N° 2013-202

Objet : Vente Maison du Moulin

- Vu la délibération N° 2012/607 décidant la vente de la maison du Moulin et son prix correspondant à l'estimation de France Domaines (130.000,00 €).

Le Maire informe le Conseil Municipal que deux candidats invités (Mr Thouvenin et Mr Defives) se sont présentés à la réunion de travail du Conseil du 14 Mai , pour préciser leur projet en appui des notes déposées en Mairie et répondre aux questions des élus.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide de vendre à Monsieur THOUVENIN Gilles , domicilié N° 41, rue de Lorraine à Pange,
la maison du Moulin sise 10, rue du Moulin à Pange, cadastrée section A parcelle 1427 d'une contenance de 5 ares 63 ca au prix de 130.000,00 € .

Les frais annexes à cette vente sont à la charge de l'acquéreur.

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Unanimité moins 1 vote contre G.LHENRY
(préférence pour une procédure d'adjudication).

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: 5 - CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaique Mireille à Mayot Marc –
Ladaique Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul

Délib. N° 2013-203

Objet Marché de Voirie

Le Maire informe le Conseil des résultats de l'appel d'offres et de la négociation qu'il a eue avec les entreprises Muller T.P et Lefèvre et de la décision de ces entreprises de consentir une remise supplémentaire .

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

- Décide de réaliser la tranche conditionnelle relative à l'aménagement du carrefour route de Mont et rue de Neuvic sur l'Isle.

- Confie à l'entreprise MULLER TP à COIN LES CUVRY pour un montant de travaux de
H.T. **173.770,18 €** T.T.C. **207.829.14 €** , la réalisation des quatre programmes de travaux (usoirs à Domangeville - chemin rural à Domangeville – chemin d'accès salle polyvalente des Talpré - carrefour route de Mont rue de Neuvic sur l'Isle.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: 5 - CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaique Mireille à Mayot Marc –
Ladaique Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul

Délib. N° 2013-204

Objet : Location maison communale (allée des Tilleuls).

- Vu le courrier de Madame KLEMM Julie , infirmière libérale, domiciliée à Courcelles sur Nied, sollicitant la location de la maison communale (allée des tilleuls) pour transférer son cabinet infirmier de Courcelles sur Nied à Pange.

- Madame KLEMM Sylvie, invitée au Conseil Municipal, a pu préciser son projet et les motifs de son installation à Pange.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

- Décide de louer à Madame KLEMM Julie, domiciliée 1, rue des Mésanges à Courcelles sur Nied, la maison communale allée des tilleuls et accepte l'installation d'un cabinet infirmier aux conditions financières fixées par délibération N° 2012/602 du 5 Novembre 2012 .

Cette décision prend effet à compter du 1^{er} Juin 2013.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaique Mireille à Mayot Marc –
Ladaique Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul

Délib. N° 2013-205

Objet : Modification budgétaire.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide de modifier le budget M14 ouvrant les crédits nécessaires comme suit :

Cpte 165 + 400 €

Cpte 2315 - 400 €

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: 5 - CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaïque Mireille à Mayot Marc –
Ladaïque Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul

Délib. N° 2013-206

Objet : Adhésion à l'agence technique départementale

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide

-d'approuver l'initiative du Conseil Général de la Moselle de créer en Moselle en 2013 une agence
technique départementale intitulée « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE ».

-d'approuver le projet de statuts voté par le Conseil Général et figurant en annexe de la présente
délibération.

- de mandater Monsieur le Maire , pour représenter la commune avec voix délibérative, à l'Assemblée
Générale extraordinaire constitutive de « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE », puis aux assemblées
générales de « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE » selon les conditions de mandats fixées par l'article
5 du projet de statuts figurant en annexe à la présente délibération.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise – GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: 5 - CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaique Mireille à Mayot Marc –
Ladaique Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul

Délib. N° 2013-207

Objet : Urbanisme – Transformation du POS en PLU – consultation (bureau d'études).

-Vu la décision du conseil Municipal par délibération N° 2011/604 émettant un avis favorable sur le périmètre retenu par la commission communale d'aménagement foncier .

- Considérant la nécessité d'apporter certaines modifications sur la vocation de certains terrains et la nécessité d'envisager la transformation du POS en PLU avec l'appui d'un bureau d'études.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide de lancer une consultation pour le choix d'un bureau d'études.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 Mai 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Mai 2013 sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN J.Paul -
HERRLICH Jacques - HUSSON Nadine -LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absents excusés: 5 - CHULER Valérie – GILBERT Stéphanie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille

Procurations 4 - : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise – Ladaique Mireille à Mayot Marc –
Ladaique Anita à Marinacci Angélique – Gilbert Stéphanie à Husson Nadine.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 13

Secrétaire de séance : GRANDJEAN J.Paul